

Butternut farcie

1 butternut
1 buche de chèvre
1 gousse d'ail rapé
20 cl de creme fraiche liquide
thym
Sel, poivre

- 1) **Préchauffez le four à 180°C**
- 2) Nettoyez la butternut et coupez-la en deux, ôtez les graines.
- 3) Agrandir un peu la cavité des deux morceaux de la butternut en creusant avec une cuillère à soupe. Gardez au frigo la chair enlevée pour une futur soupe tte . Déposez les demi-butternuts sur une plaque de cuisson ou un plat à gratin. Si vous trouvez qu'ils ne tiennent pas trop droit, calez-les avec une boule de papier aluminium. Salez-les un peu.
- 4) Coupez la bûche de chèvre en dés et déposez-les à l'intérieur de chaque morceau de butternut.
- 5) Parsemez le tout d'ail râpé, de thym et de poivre.
- 6) Versez la crème liquide sur les dés de fromage de chèvre, jusqu'à ras-bord.
- 7) Enfourez pour 1h à 1h30, selon la grosseur de votre butternut. Testez la cuisson en enfonçant un lame de couteau dans la chair.



MSP

Vous êtes, en ce lieu, pris en charge par une équipe de soignants au sein d'une

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).

L'exercice des travailleurs au sein de la MSP implique, si nécessaire, un échange d'informations entre ses membres, pour apporter une prise en charge, la plus adéquate et la plus coordonnée possible, aux demandes de soins sous toutes leurs formes.

Pour cette raison, les membres de la MSP se rencontrent régulièrement en réunions de coordination et échangent les seules informations utiles à la prise en charge des patients.

Ces travailleurs échangeant des informations concernant des dossiers

(para)médicaux, se sont engagés à respecter le secret médical strict.

Vous êtes en droit de refuser le partage d'informations vous concernant entre soignants, au sein de la MSP.

Si vous souhaitez refuser ce partage d'informations entre une partie ou toute l'équipe soignante, parlez-en à l'un des soignants de l'équipe ou aux secrétaires-accueillantes.

Le p'tit écho du collectif santé Novembre PEPS Expérimentation médecin



Horaires de l'accueil :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 14h00 à 18h30 et le samedi de 8h00 à 12h00
Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur **Doctolib.fr**

Les urgences médicales (hors nécessité de soins hospitaliers) sont gérées du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00

En dehors des heures d'ouverture du cabinet, **appelez le 15** (même pour un simple conseil médical)

PEPS - L'Expérimentation des Médecins

Les médecins du Collectif Santé ont du PEPS !!!

A partir de **janvier 2021**, les médecins du Collectif Santé vont participer à une expérimentation nationale portant sur un nouveau mode de rémunération (proposée par le Ministère de la Solidarité et de la Santé et l'Assurance Maladie)

Le **PEPS** c est le **P**aie**m**ent en **E**quipe de **P**rofessionnel de **S**anté

Pour vous ça change quoi ?

Désormais, en dehors des actes techniques et si votre médecin traitant est l'un des généralistes de la Maison de Santé, vous ne paierez plus chaque consultation mais l'équipe médicale percevra un forfait annuel pour s'occuper de votre santé. Ce dispositif permettra de vous accompagner de manière plus globale et qualitative en y intégrant plus de prévention et l'intervention d'autres professionnels.

Notre premier projet, par exemple, est de vous proposer des consultations spécifiques pour le suivi des enfants à 6 ans, 9 ans et 11 ans par l'infirmière spécialisée en prévention.

Dans le cadre de cette expérimentation, nous souhaitons pouvoir recueillir votre avis, afin d'évaluer les bénéfices de cette nouvelle façon de voir la Santé **ENSEMBLE** !

Pour en savoir plus n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin

Si vous le souhaitez vous pouvez aussi vous rendre sur :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/peps_note_information_patients_2.pdf

Votre enfant à
6 ans / 9 ans / 11 ans ?

Nous vous proposons

UNE CONSULTATION
DE PRÉVENTION

Avec l'infirmière spécialisée

Une CONSULTATION longue,
construite en équipe,
avec nos médecins,
nos orthophonistes, notre psychologue
et notre infirmière

Tous les points du développement de
mon enfant sont abordés
comme sur son carnet de santé

Je n'avance pas les frais de la
consultation

L'infirmière peut répondre à mes questions
Mon enfant est réorienté
vers son médecin si c'est nécessaire

Le médecin traitant redirige mon enfant
vers un spécialiste si il en a besoin
Son médecin fait le suivi de l'évolution

L'infirmière vaccine mon enfant
à 6 ans et 11 ans

Écran ?

Dents ?

Apprentissages ?

Yeux ?

Sommeil ?

Croissance ?

Numéro des soignants de la MSP :

Infirmiers : 05 56 20 80 88

Médecins : 05 56 20 70 00

Infirmière Asalée : 06 10 21 64 36

Ostéopathe :

Maxime MONTBORD : 06 84 57 73 50

Orthophonistes :

Alice THINE : 06 69 56 65 16

Léa CHEVALIER : 07 83 64 02 56

Sages-femmes :

Romain BRUGEL : 06 81 11 52 33

Sandrine DELVILLE : 06 17 45 01 72

Charlotte LIQUARD : 07 61 38 70 55

Psychologue :

Arièle AGLAEE CARTON : 06 15 59 40 28

Sabine CHARRU : 06 30 61 63 18

Numéro d'urgence:

Pompier : 18

SAMU : 15

Police : 17

Enfance en danger : 0 800 22 55 55

Femme victime de violence : 3919

Homme victime de violence : 09 81 02 82 89